

ARABE

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

La version consistait en un article de l'hebdomadaire égyptien *Akhîr Sâ'a* (« Dernière heure ») paru en novembre 2007 et portant sur le problème que pose la peine de mort dans les pays arabes d'aujourd'hui. Ce texte ne comportait pas de difficultés particulières, ni en vocabulaire ni en syntaxe.

Les deux questions étaient les suivantes : 1) Exposez l'idée fondamentale du texte et 2) Est-ce que l'application de la peine capitale suffit pour limiter les meurtres dans la société ? La première question est censée mesurer la capacité de synthèse des étudiants tandis que la seconde devrait permettre d'apprécier leur aptitude à exprimer des idées qu'on pourrait souhaiter personnelles et originales.

Le texte a été en général compris, relativement bien résumé et certains étudiants ont donné des réponses qui se distinguaient des banalités habituelles tant des partisans que des adversaires de la peine de mort. Cependant, mais je ne peux écarter une inévitable subjectivité, l'impression générale au fil des années qui se succèdent à une vitesse grandissante, est celle d'une baisse tendancielle du niveau de langue tant en français qu'en arabe. Les causes en sont aussi multiples qu'insaisissables.

LES FAUTES DE FRANÇAIS

Les fautes d'orthographe obéissent aux règles habituelles du genre : d'une part une confusion graphique d'homophones avec notamment l'incapacité de distinguer l'infinitif du participe passé pour les verbes du premier groupe, c'est le bien connu « Omar m'a tuer » et d'autre part une indifférence aux accents tant les accents distinguant des phonèmes vocaliques que ceux distinguant des lexèmes du type ou/où, a/à et sur/sûr.

Parmi les difficultés peu ou non surmontées, on peut signaler le pronom relatif, qui constitue bien en français un marqueur de différence sociale. La confusion récurrente entre « que » et « qui », ainsi que l'incapacité à se servir du pronom « dont » sans un rappel totalement superfétatoire, apparaissent ici ou là dans les copies (« la peine de mort dont quelques uns la considère *sic* comme une loi nécessaire »...).

Le texte donnait une liste de 10 pays arabes réunis en congrès et c'est là que le problème des noms propres s'est clairement manifesté : la plupart des étudiants n'ont pas conscience du fait que chaque langue a sa propre version des noms de pays, voici quelques exemples de pathologies toponymiques : la Palistine, Yaman, la Sirie, Jordonie, Arabie Saudie, l'Iraque, l'Eghypt, Bahrine, Saudi, Syria, Pilastine, le Morocco, le Lyban, l'alegerie, le Yeman, Libanan, l'Ordone, la Série, l'Irac, le Pléistine, Arabie Souidit, Eghy ; la règle de l'utilisation des majuscules pour les noms propres n'est pas toujours observée.

J'aimerais m'arrêter sur un point de terminologie, dans l'article à traduire figurait le terme *islâh* naturellement polysémique mais qui dans le contexte signifiait « réforme » et ici « réforme juridique » ou « réforme de la justice », voici une partie de ma récolte de perles : renouvellement, correction, perfectionnement, réparation (*plusieurs fois*), pour corriger.

Je laisse de côté les confusions vocaliques entre « u » et « i » ou « i » et « é » qui traduisent un manque de familiarité avec le français ainsi que les confusions dans les formes verbales qui trahissent une ignorance de la distinction entre les formes simples et les formes composées.

LES FAUTES D'ARABE

Comme les années précédentes, en dehors de la forme des lettres où, par exemple, les *sâd* sont formées comme des *hâ'*, nous retrouvons les mêmes problèmes, avec les interdentes qui perdent leur point discriminatoire, et une confusion dans les emphatiques entre le D, le T et le Z. Toujours également des problèmes avec le duel notamment dans les pronoms relatifs. On peut signaler aussi la présence de la conjonction de coordination – le *wâw* – en fin de ligne alors qu'il est censé appartenir au mot suivant et que l'on ne peut couper un mot en arabe en fin de ligne. Enfin, par réaction contre les habitudes dialectales, une inflation des formes nominatives des pluriels masculins réguliers en *îna* alors que la syntaxe demande une forme en *îna*.

SUGGESTIONS AUX CANDIDATS

Cette année sur 33 candidats il y en a eu quatre qui n'ont pas traduit le texte en français ou, en d'autres termes, qui n'ont pas fait la version et se sont contentés de répondre aux questions, comme la version compte pour dix points sur un total de vingt c'est un choix délibéré (ou un moment d'égarement ?) afin de ne pas obtenir la moyenne. Que faire pour que les étudiants comprennent ? La répétition des instructions devrait être faite en amont dans les classes de préparation par le professeur chargé de la matière. En insistant sur le fait qu'il n'y a pas de salut pour celui qui ne fait pas ce que l'on lui demande de faire.

Il faudrait dire plus explicitement que pour la première question de synthèse, l'étudiant doit reformuler le même contenu avec d'autres mots ce qui est le seul moyen, avec la version mais c'est en fait également une version, de savoir si l'étudiant a compris et que ce n'est pas seulement un perroquet zombie.

Enfin les professeurs devraient dire aux élèves qu'il faut soigner la dernière phrase car c'est elle qui reste dans l'esprit du correcteur or, en général, les étudiants sont fatigués par l'épreuve et se relâchent précisément au moment où ils devraient faire une bonne, parce que ultime, impression.